

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 19 MAI 2017

Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de présents	11
Nombres de votants	11

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 19 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

Étaient présents : Philippe BAUDIN, Alexandre ALBRIEUX, Bernard EXCOFFIER, Isabelle GORIN, Alexandra BAUDIN, Romary DESMOUGIN, Sylvain ICHARD, Philippe EXCOFFIER, Éric TALLIA, Pascal BAUDIN, Marie Paule FAUGERAS.

Date de convocation : 11/5/2017.

Isabelle GORIN a été élue secrétaire de séance.

I – AFFAIRES FONCIERES

- Demande du magasin Valmeinier Sport à Valmeinier 1800.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des gérants du magasin Valmeinier Sport situé à Valmeinier 1800 qui souhaite exploiter leur terrasse.

Cependant celle-ci est située sur une parcelle appartenant au Syndicat mixte.

Le Conseil Municipal décide de transmettre cette demande à celui-ci.

- Demande de Monsieur Maurice POPP

Monsieur Maurice POPP souhaite acheter le terrain appartenant à la Commune, situé devant son habitation.

Accord de principe.

-Demande de Monsieur Fischer

Monsieur Fischer souhaite échanger plusieurs parcelles avec la Commune. Celles-ci sont situées au Lieu-dit au Désert d'en Haut.

Cette cession nécessitera une enquête de déclassement de domaine publique

Une promesse d'échange va être établie.

Accord de principe.

II – MARCHES PUBLICS

Monsieur l'adjoint en charge des travaux présentent au conseil municipal deux marchés publics :

-Fourniture et installation de toilettes automatiques pour Valmeinier villages

Ce marché comprend deux lots :

- Lot 1 : VRD
- Lot 2 : toilettes automatiques

Pour chaque lot, trois entreprises ont fait parvenir une offre.

A l'issue de la vérification des offres, celle de l'entreprise BUTTARD (7 961 €HT) apparaît économiquement la plus avantageuse pour le lot 1 et celle de l'entreprise MPS (31 760 € HT) pour le lot 2.

Approuvé à l'unanimité.

-Rénovation de la salle polyvalente - Maison des Associations de Valmeinier Villages

Monsieur l'adjoint en charge des travaux indique qu'un appel d'offres a été lancé. Après réunion de la Commission d'appel d'offres, il propose de retenir les entreprises suivantes :

LOT	NATURE	ENTREPRISE	OFFRE HT
1	Gros œuvre sciage	Truchet	29 216.20 €
2	Charpente couverture SAS bois	B. F. C.	37 375.25 €
3	Menuiseries	Genoulaz	69 942.40 €
4	Cloisons doublages isolation	Rocchietti	29 191.00 €
5	Faïences	Bati Maitrise	3 750.50 €
6	Sols souples	Sevasol	13 776.50 €
7	Faux plafonds	Revolta	50 571.64 €
8	Peintures	Bati Maitrise	14 821.94 €
9	Chauffage électricité - électricité	Dompnier	42 142.31 €
10	Plomberie Sanitaire	Baudin Pascal	9 914.00 €
11	Serrurerie	Grange M.S	50 000.00 €
12	Ascenseur	Otis	41 900.00 €
13	Mobilier	Classé sans suite	

Le coût total du marché s'élève à 392 601.74 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

III – VENTE DES FAUTEUILS DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire propose de vendre les fauteuils de la Salle Polyvalente située à Valmeinier Villages aux particuliers au tarif suivant :

- 60 € le lot de 3 fauteuils
- 80 € le lot de 2 fauteuils

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (10 pour – 1 élu ne prend pas part au vote) donne un avis favorable à la vente de ces fauteuils.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'Association Savoyarde des classes de Découvertes (ASCD) propose d'acheter un lot de fauteuils au tarif de 1000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (10 pour – 1 abstention) donne un avis favorable à la vente de ces fauteuils.

IV – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

-Association Foncière Pastorale (AFP) : présenté par Philippe BAUDIN

Une réunion avec les services de la préfecture, les représentants de l'AFP et de l'ASLP, la commune et le département a eu lieu en sous-préfecture afin de débattre sur le fonctionnement de l'AFP.

-Office du Tourisme : présenté par Éric TALLIA

Le président de l'Office du Tourisme fait un compte rendu du Conseil d'Administration et présente les animations de l'été.

-SCoT : présenté par Bernard EXCOFFIER

Le SCoT Maurienne vient de franchir un nouveau cap.

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) est terminé. Il a été présenté en réunion publique, après avoir tenu compte de certaines remarques des services de l'Etat. Il doit maintenant être approuvé par le Syndicat des Pays de Maurienne.

Le DOO (document d'orientations et d'objectifs) va débiter pour s'achever début de l'année 2019. Il devra détailler les orientations du PADD.

Quatre commissions vont être créées :

- Agriculture environnement
- Tourisme
- Quotidien – Habitat – Service et mobilité
- Economie et Lyon Turin

Dans chacune d'elle un représentant de la Communauté de Commune Maurienne Galibier siègera.

V – QUESTIONS DIVERSES

-Salon du 4x4

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de J.B.O concernant une demande d'autorisation pour l'organisation de randonnée en véhicule 4x4 entre Valmeinier 1800 et le Gros Crey.

Avis défavorable

-Frais de déplacement de l'intervenante italien à l'école

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'inspection académique de Savoie concernant le dédommagement des frais de déplacement de l'intervenante en langue vivante italien, car celle-ci utilise son véhicule personnel.

Montant : 225 € (25 € par mois pendant 9 mois)

Approuvé à la majorité des membres présents.

-Augmentation de capital de SOREA

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le maire relatif au projet d'augmentation de capital de la SEM SOREA et aux modifications statutaires et du pacte d'actionnaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Valmeinier décide:

- D'approuver les dispositions relatives à l'augmentation de capital de la SEML SOREA, menant à une dilution de la participation de la commune de Valmeinier de 5.44% à 4.91%, tout en conservant un siège au conseil d'administration,
- D'approuver, en vue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de SOREA en Juillet 2017 l'ensemble des modifications statutaires et celles du pacte d'actionnaires corrélatives, à savoir le préambule, les articles relatifs au capital social, à la composition du conseil d'administration et aux modalités de vote

VI – INFORMATIONS DIVERSES

-Rapport d'intervention de Techfun sur le mur d'escalade : l'ensemble des équipements du site a été contrôlé et présente un bon état général, cependant quelques travaux sont à prévoir.

-Remerciement de l'association du Patrimoine pour l'attribution de la subvention communale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.